CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E44286** **VALABLE JUSQU'AU** **13/04/2027**

ÉDITÉ LE 07/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1919

Raison sociale : L ESSOR

Forme juridique : SASCOPCA
DEPUIS LE 31/12/2024

Capital : 239 872

194 RUE DU FAUBOURG SAINT-MARTIN
75010 PARIS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS 1954B044382

Siret : 542 043 823 00013

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 35-001-35

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 195540P1247000/001 290478/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 195540P1247000/001 290478/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/01/2026

Téléphone : 01 46 07 40 40 **Fax :** 01 46 07 70 68

Portable : 06 74 53 13 23

Responsabilité légale :
GUERBAA MONCEF ADMINISTRATEUR / HAMON LAURENT ADMINISTRATEUR / HUE GERARD ADMINISTRATEUR

Site Internet :

E-mail : comptabilite@lessorparis.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 969 017 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3421	Imperméabilité des façades (Technicité courante)	12	24/03/2026
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	12	24/03/2026
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/04/2026 15:56

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.